

Suite à l'attentat du 7 janvier contre Charlie Hebdo : **NOUS SOMMES TOUS CHARLIE**

## agenda

**16 janvier à 19h30**

Vœux de l'équipe municipale  
Lieu : Mairie

**18 janvier à 15h**

Après midi jeux avec l'APE  
Lieu : Oursière

**21 janvier à 14h30**

Vœux du CCAS  
Lieu : Oursière

**24 janvier à 10h**

Visite guidée de l'exposition de peintures  
Lieu : Mairie

**24 janvier en soirée**

Soirée mondaine  
Lieu : Oursière

**26 janvier à 20h**

Rencontre entre les parents des jeunes 14-17 ans et le service animation  
Lieu : Freydane

**Fin janvier début février**

(date à définir)

Soirée année 80 organisée par l'APE  
Lieu : Oursière

**31 jan. et 28 fév.**

Visite hameaux

**Courant du 1er trim.**

- Carnaval de printemps avec l'APE
  - Soirée diots annoncée via le panneau d'affichage
- Lieu : Place de la mairie

**2 Mars**

Date limite articles brèves de mars

**6 Mars**

Soirée coup de cœur  
Lieu : Bibliothèque

**14 Mars**

Après midi récréative du Perlet  
Lieu : Oursière

**14 mars à 19h**

Soirée choucroute  
Lieu : Salle des fêtes  
St Jean le vieux

## Infos mairie

L'année 2015 débutera à Revel sous le signe de la fraternité. Nous avons en effet décidé cette année, d'inviter des artistes peintres de l'AFIPAEM\*. Ils nous présenteront leurs œuvres, lors des vœux de la municipalité. Cette exposition nous permettra de découvrir leurs peintures, à travers lesquelles s'exprime une grande sensibilité. Accepter l'autre, avec ses différences, c'est accepter la vie et prendre le risque de s'enrichir en son contact. Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2015 et vous donne rendez-vous le vendredi 16 janvier pour un moment convivial et chaleureux.

**Bernard Michon, Maire de Revel**

\* Association familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels



### Les visites de hameaux se poursuivent

Jusqu'au mois de mars 2015, l'équipe municipale continue d'aller à la rencontre des habitants des hameaux de Revel sous forme de visites itinérantes.

Après un passage à Beauregard, Pré Chabert et La Tour le samedi 15 novembre, l'équipe s'est rendue le samedi 29 novembre à Freydières, Les Roussets, le Mont du haut et la Sarrasine et le 10 janvier dernier aux Geymonds, aux Allières et au Soubon. Une vingtaine de personnes sont venues rencontrer l'équipe municipale et les échanges ont été appréciés autant par les revelois que par les élus !

Les propositions, préoccupations ou besoins entendus lors des deux premières visites ont été répertoriés. Certains points très concrets peuvent être traités de suite, comme par exemple le problème du débit d'eau du robinet du cimetière. D'autres points nécessiteront un travail d'analyse plus conséquent de la part de l'équipe municipale et des habitants - comme par exemple l'avenir du terrain de tennis.

Nous vous informerons des suites données par un compte-rendu public dans une Brève à l'issue des visites. Une réunion publique au cours du printemps permettra aussi de présenter les sujets abordés durant les visites et d'associer les habitants qui le souhaitent à la réflexion sur les suites envisageables.

D'autres visites à venir :

**31/01** : Le Cornet, les Contamines, les Eaux, les Martinots, la Bourgeat

**28/02** : Combe Rozet, Charrières Neuves, les Molettes

**14/03** : Les Guimets, le Chenevas, les Jacquets, les Faures

**28/03** : Le Sauzet, le Bourg, le Galapant



## Du POS au PLU

La commune de Revel engage la transformation de son POS (Plan d'occupation des Sol) en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

**Première étape :** choix du bureau d'études. Après avoir, durant l'automne, lancé une procédure d'appel d'offres avec l'appui de la DDT et du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Isère, la commission urbanisme a auditionné 3 bureaux fin décembre 2014.

La mise en place du PLU va donc pouvoir démarrer. Cet important chantier d'une durée de 2 ans environ, et que nous souhaitons participatif, sera ponctué par plusieurs réunions publiques, au cours desquelles seront présentées les différentes phases relatives à l'élaboration de notre PLU.

Le choix définitif du bureau d'étude chargé de nous accompagner, sera validé par l'équipe municipale en tout début d'année. Encore une fois, nous vous tiendrons informés très régulièrement de l'avancée de notre travail.

## Commission Eau et assainissement

**CAPTAGES DE FREYDIÈRES :** les travaux sur les captages du Roure, du puits 1 et du puits 2 sont en cours. Les entreprises ACE et Structure Béton devraient les terminer d'ici le printemps 2015 en fonction de la météo.

**RECHERCHES DE FUITE :** la société ATEAU va prochainement nous présenter son rapport final mais nous pouvons doré et déjà dire que notre rendement a été nettement amélioré grâce à cette campagne de recherches et de réparations de fuites. Il devient conforme : plus de 66% ce qui nous permettra de conserver les taxes de prélèvements de l'agence de l'eau à leur niveau actuel.

**A LA STEP :** suite à l'accord obtenu de la Direction Départementale du Territoire pour épancher nos boues sur des terres agricoles

à Montbonnot, nous avons procédé au curage des deux derniers lits de roseaux. Les 4 bassins auront donc été vidés cette année ; cette opération sera à refaire dans 5 ans environ.

Un nouveau surpresseur a été installé en décembre et ce mois-ci l'entreprise A2M Automation va reprendre la programmation de l'automate qui gère le STEP afin de régler des dysfonctionnements constatés depuis plusieurs mois et de le faire évoluer pour optimiser la gestion de la station.

**RAPPEL :** la STEP n'est pas une poubelle. Nous vous remercions de ne jeter dans vos toilettes : ni lingettes, ni couches, ni téléphones portables (et oui nous en avons trouvé dans le dégrilleur de la STEP !). De plus, il est interdit de rejeter des produits chimiques autres que les produits d'entretien courants. Il ne faut donc pas rejeter d'huile de vidange, de peinture, de solvant...

## Commission travaux

En décembre, Loïc Rovira a refait le mur de soutènement de la route qui descend au Merger. A cette occasion, nous souhaitons rappeler que lorsque nous fermons une route à la circulation lors de travaux, c'est pour une question de sécurité et nous apprécierions que la signalisation et les barrières restent en place. Merci de votre compréhension.

## Compétences Eau et Assainissement

L'exercice actuel des compétences «eau potable» et «assainissement» est très disparate dans les 49 communes du Grésivaudan. Nous vous avons régulièrement informés de nos difficultés à pouvoir stabiliser le budget de l'eau tout en assurant la rénovation et l'entretien de notre réseau (pour rappel : 25 kms de tuyaux).

Par application de la loi, ces 2 compétences devraient dans l'avenir, devenir une compétence communautaire.

Lors du conseil communautaire en date du

27 octobre, il a donc été décidé de constituer une commission «eau et assainissement» afin de mettre à disposition des élus tous les éléments et les informations utiles et nécessaires à la compréhension des enjeux et des coûts d'un tel transfert de compétences. Les conclusions et les propositions de la commission seront rendues début juin et la délibération sur la prise de compétences proposée au plus tard fin juin 2015 pour une application rendue possible en janvier 2016 si le Conseil en décide ainsi.

Concernant notre commune, nous préparons tous les dossiers afin de pouvoir les présenter dès que la prise de compétences sera effective.

## Transports

**RAPPEL :**

Si vous êtes collégien ou lycéen et devez prendre un abonnement TransIsère pour vous rendre à votre établissement scolaire situé hors Grésivaudan, le Grésivaudan prend en charge une part du surcoût.

Pour obtenir ce remboursement, téléchargez le formulaire sur internet à l'adresse :

[www.le-gresivaudan.fr/-Espace-jeunes](http://www.le-gresivaudan.fr/-Espace-jeunes)

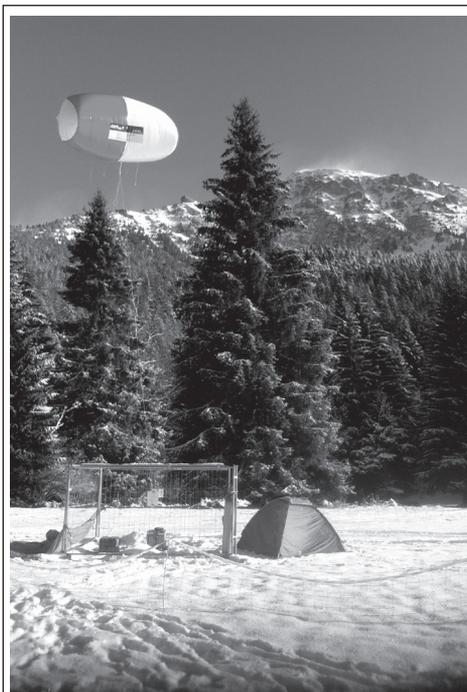
## Bien vivre ensemble

**ÉLAGAGE :** nous remercions les habitants qui ont taillé leur haie suite à nos demandes et encourageons ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'y mettre.

**BRÛLAGE :** il est interdit de brûler des végétaux sur le département. Merci de respecter cette interdiction.

**Pour info :** Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets verts en infraction de l'arrêté n°2013-322-0020 s'expose à une amende de 450 €.

**DÉCHETTERIE DE CROLLES :** Fermée au public depuis fin septembre, la déchetterie sera ré ouverte au public à la mi février après des travaux de mise en sécurité. (liste des déchetteries : page 4)



## Campagne de mesures atmosphériques au Grand Colon

Une campagne de mesures en météorologie (vitesse du vent, température, pression et humidité de l'air) à l'échelle du grand Colon est organisée au cours de l'hiver 2014-2015 par l'université de Grenoble (LEGI, LTHE) à des fins de recherche. Elle durera 2 fois 10 jours pendant les mois de décembre 2014 puis mars 2015, selon les conditions météorologiques.

L'objectif est de mieux comprendre et modéliser les vents de pentes (vents catabatiques) qui descendent du Grand Colon par condition thermique stable (anticyclone installé) et particulièrement présents l'hiver. Ces vents gravitaires ont en particulier des incidences importantes en météorologie de montagne et vis à vis de la pollution atmosphérique en vallée.

Des mesures seront effectuées en continu pendant la durée de la campagne avec un SODAR et un ballon captif instrumenté, situés dans la clairière de Freyperet.

Le sodar Remtech PA2 est constitué de 196 transducteurs piezo-électriques disposés sur un plateau de dimension 1.30\*1.30 m2. L'émission acoustique est verticale et directionnelle, constituée d'un faisceau central et de 4 faisceaux obliques à 30°. Le sodar est très sensible aux nuisances sonores extérieures (moto, etc...). Merci de réduire le niveau sonore en s'en approchant. Les instruments de mesure sont enfermés dans un périmètre délimité par de la rubalise et nous vous demandons de respecter cet espace.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter : Christophe Brun

LEGI Université de Grenoble

email: [christophe.brun@legigrenoble-inp.fr](mailto:christophe.brun@legigrenoble-inp.fr)

## Calendrier des parutions municipales

Nous vous rappelons les dates auxquelles les Brèves et le Revel Dialogue paraîtront désormais :

**BRÈVES :** Mi-janvier, mi-mars, mi-juin, début septembre, début décembre

**REVEL DIALOGUE :** mi-mai et mi-octobre

Les dates limites des articles seront diffusées via le panneau d'affichage et la liste Revel info. Avis aux retardataires qui sont encore trop nombreux !

Nous remercions spécialement Lylou, révéloise des Faures qui met bénévolement son talent d'infographiste au service de tous pour que nos publications communales prennent de nouvelles couleurs. ([www.lylou.fr](http://www.lylou.fr))

## Rappel

Par ailleurs, pour ceux non inscrits sur la liste de diffusion et si vous voulez être informés des dernières informations relatives à la vie du village : Rejoignez Revel-Infos, pour vous abonner, envoyez un mail à : [sympa@listes.revel-belledonne.com](mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com)

## Site internet :

C'est la société PROBESYS ([www.probesys.com](http://www.probesys.com)) qui a été choisi pour travailler sur la refonte du site internet. Nous vous tiendrons informés sur l'avancement du projet.

Commission Communication

# L'Écho révélois

## Circulation centre bourg

En juin 2006 nous avons déjà attiré l'attention de la municipalité sur un problème de circulation sur une voirie du centre village nommée « rue de l'huilerie ». Depuis la fréquentation a nettement augmentée dans cette ruelle absolument pas adaptée à recevoir ce flux (étroitesse de passage, porte d'habitation débouchant directement sur la voie, configuration compliquée, animaux domestiques...).

Nous constatons malheureusement chaque jour que de nombreux automobilistes qui l'empruntent n'ont pas conscience du danger qu'ils occasionnent en la traversant beaucoup trop rapidement.

En effet ce quartier est habité en majorité par des personnes âgées de plus de 80 ans, certaines se déplacent avec difficultés ou ont des problèmes d'auditions et nous souhaitons sensibiliser chacun avant qu'un drame de la circulation ne se produise.

Nous comptons sur le civisme et le sens des responsabilités des conducteurs empruntant ce trajet pour réduire leur vitesse et profiter de cette ruelle authentique du vieux Revel

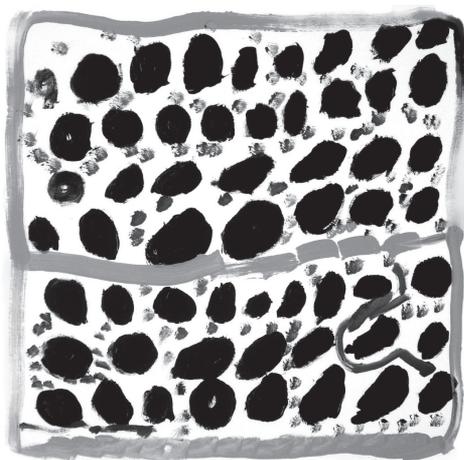
Pascale et Guy CARRERA

# Culture

Tous artistes

Revel ouvre ses portes  
du 16 janvier au 28 mars 2015

Exposition organisée par la Mairie de Revel et l'AFIPaelm



Mathilde GIRIER | Xavier GIROUD | Joël BAFFERT | Sylvie N'GUYEN | Rémi FERBER | Isabelle ROCHAS  
Sébastien BOUVEROT | Cathy ROCHER | Marie SAVE DE BEAURECUEIL | Danila ZITO

Peintures de l'atelier de peinture du foyer AFIPaelm des Grandes Vignes de Lumbin

Création graphique © Lylou.fr

## C'était comment en 1968 ?

### Musée de la Houille Blanche

La maison Bergès, Musée de la Houille Blanche à Villard Bonnot, présente une exposition intitulée « d'une vallée à l'autre : le Grésivaudan en 1968 ». C'est en fait le témoignage en images, à la fois simple et profondément humain, sur le développement et les mutations que la vallée a connu depuis 1968 tant au niveau économique que du quotidien de ses habitants. Une centaine de photos mises en valeur dans ce musée qui gagne à être visité.

Jusqu'au 30 août 2015, entrée libre et gratuite du mercredi au dimanche de 13h30 à 17h30.

## Exposition de peintures

La mairie et les commerçants de Revel ouvrent leurs portes. Venez admirer les œuvres de peinture des artistes de l'atelier de peinture du foyer des grandes vignes de Lumbin.

## Soirée "coup de coeur"

Un nouveau livre entre les mains, et c'est comme un nouveau voyage qui commence. C'est de sa propre initiative que l'on entreprend la lecture d'un nouveau livre. Chacun selon ses inclinaisons aura choisi un ouvrage dans le but se distraire bien sûr. Pourtant il arrive que nous nous appropriions l'histoire qu'un auteur nous raconte et que nous la suivions avec passion. Ne serait-ce pas ce que l'on appelle un COUP DE CŒUR ? Alors si cela vous est arrivé peut-être aimeriez-vous faire partager vos impressions et les faire découvrir à d'autres. Dans cette optique la bibliothèque vous invite à venir 'partager', 'parler' de vos coups de cœur de lecture lors d'une soirée qui sera organisée VENDREDI 6 MARS à 20h30 à la bibliothèque municipale. N'hésitez pas à vous inscrire auprès des bénévoles de la bibliothèque.

# Infos associatives

## A.R.S.R. :

Chers parents, le personnel de la cantine de Revel St Jean le vieux vous souhaite une année 2015 sucrée ou salée selon votre gourmandise. **N'oubliez pas :** Les factures pour la cantine sont arrivées par mail, elles sont à régler **AVANT LE 15 JANVIER** dans la bal ARSR.

## Club sénior le Perlet :

**Samedi 24 janvier 2015, mondaison :**

Comme chaque année, le «Perlet» organise une soirée mondaison pour accueillir toutes les personnes désireuses de faire

revivre la tradition dans la convivialité et finir par un bon casse-croûte.

**Mardi 24 février au jeudi 26 février 2015 voyage au salon de l'agriculture à Paris :** Ce voyage est organisé par L'A.P.P.A.R et le «Perlet».

### Au programme :

Mardi, départ pour Paris, déjeuné et visite guidée de l'opéra Garnier

Mercredi, salon de l'agriculture (découverte de la plus grande ferme du monde)

Jeudi, visite du palais Bourbon, déjeuné et retour à Revel.

Trente-trois personnes sont inscrites pour participer à ce voyage.

**Samedi 14 mars,** après-midi récréative pour les adhérents du club :

De 14 h à 17h 30 à la salle de l'Oursière, les amateurs de belote, tarot, bridge, scrabble... sont invités à venir jouer et déguster les pâtisseries.

Vous avez 60 ans et plus, venez nous rejoindre en adhérant au club et en participant à ses activités.

(Adhésion au club : 25 € par personne).

Retirez votre bulletin d'adhésion auprès de :

Jean Claude DUMAS (secrétaire)

Tél : 04 76 77 36 24

[le-perlet@revel-belledonne.com](mailto:le-perlet@revel-belledonne.com)

## A.P.E

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une belle et heureuse année 2015 ! Le marché de Noël 2014 fût une réussite, merci à toutes et à tous d'y avoir contribué. Un grand merci également à la boulangerie Giroud qui nous a permis de fabriquer et cuire une bonne partie des biscuits et gâteaux.

Nous vous rappelons que les bénéficiaires engendrés par chaque événement permettent de financer des projets proposés par les écoles maternelle et primaire de notre commune, nous comptons sur votre participation ! N'hésitez pas à vous joindre à nous, même de façon occasionnelle...

## AFR

### Stage TERRE ADULTES

De 9h à 13h, les 11 janvier, 1er février, 1er mars, 22 mars et 31 mai.

### STAGE TERRE ENFANTS

Pendant la période de ski et étant donnée le peu d'enfants inscrits, les stages enfants ont été déprogrammés. Prochain stage en mars.

### Stage DANSE CONTEMPORAINE

Dates proposées par Sandra ANGELINI : Samedi et dimanche 24 et 25 janvier 2015  
Samedi et dimanche 21 et 22 mars 2015  
A chaque fois, deux groupes de niveau :  
Groupe 1 de 16h45 à 18h  
Groupe 2 de 18h15 à 19h30  
Tarif : 30 euros.

### Stage SCRAPBOOKING

Dates des 2ème et 3ème stages proposées par Stéphanie GUILLEMIN :  
Samedi 4 Avril 2015 - de 9h à 13h  
Samedi 30 Mai 2015 - de 9h à 13h  
Tarif : 25 euros

### Stage BACHATA :

Prochain Stage : Mars 2015, date à définir  
Si vous voulez essayer une activité gratuitement, n'hésitez pas à nous le demander :  
afreveloisirs@gmail.com.

Retrouvez nous sur Facebook

[www.facebook.com/pages/AFR-Reveloisirs/339705379474180](http://www.facebook.com/pages/AFR-Reveloisirs/339705379474180)

## APA.Q :

A noter sur vos agendas dès maintenant, «soirée choucroute le 14 mars 2015 à



19 heures à St Jean le Vieux» (Salle des fêtes) organisée par l' A.P.A.Q. (Association Pour une Alimentation de Qualité)

Un rendez-vous annuel convivial et musical au cours duquel l'association ouvre son pot de choux lacto fermenté préparé lors de la fête du patrimoine et cuisine une délicieuse choucroute traditionnelle.

Chaque participant apporte, assiette, verre, couverts et selon son inspiration : apéritif, dessert et/ou boisson. Tous ces mets seront partagés entre les différents participants.

Pour terminer la soirée, concert du groupe «Grain de Sel». Groupe de musiciens composé d'un accordéon, guitare, percussions et chant. Leur répertoire de chansons françaises est agrémenté à leur manière, d'un soupçon de grain de sel et pimenté selon l'humeur de ses quatre musiciens.

Coût par personne 10 à 12 € (calculé sur la base des frais occasionnés). Gratuit moins de 10 ans. Paiement sur place en espèces ou chèque au nom de l'association.

Nombre de participant limité à 45.

Réservation obligatoire à  
[apaq@revel-belledonne.com](mailto:apaq@revel-belledonne.com)

Clôture des inscriptions le 27 février 2015.

## Au fil du lac

Le "FIL DU LAC" vous souhaite une belle et heureuse année 2015 ! Voici les dates retenues pour nous retrouver à l'auberge de la Gélinothe à Freydières, toujours de 14h à 18h les samedis : 10 janvier, 7 février, 7 mars, 11 avril, 16 mai, 6 juin.

Vous connaissez maintenant notre fonctionnement : Vous venez entre 14h et 18h nous rejoindre à l'auberge avec vos travaux d'aiguilles, broderies, tricotés, vos catalogues, vos projets, vos créations, de bijoux, de vêtements, votre envie d'apprendre ou de montrer votre savoir-faire, et comme d'habitude avec votre bonne humeur ! Nous partageons tous ces travaux en papotant et en savourant une boisson chaude et un bon dessert si on le désire.

C'est très simple alors n'hésitez pas à vous joindre à nous et même si ce n'est que pour une heure... et même sans aiguille ! Juste pour parler et échanger.

L'équipe du «fil du lac»:

Sylvie, Marie-Christine et Valérie

04 76 89 82 04

## Petites annonces

### ORSO PIZZA

Notre nouveau pizzaiolo Yannick sera présent chaque mercredi de 18h à 21h. Il reprend la place d'Azzo, parti à la retraite prématurément suite à un accident. Vous retrouverez les grands classiques de la pizza ainsi que quelques nouveautés. Pour réserver : 07 83 44 70 51

### Aide aux devoirs

La famille MICHEL recherche un(e) étudiant(e) demeurant à Revel ou St-Jean pour une aide aux devoirs à domicile pour Gaspard élève de 4<sup>ème</sup>. Merci de nous contacter au 06 11 64 44 18

## Memento

### COMPTEURS D'EAU

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

### ASSAINISSEMENT

Pour tout renseignement concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, vous pouvez vous adresser à Mme POULAIN, à la mairie : 04 76 89 82 09

### INFOS PRATIQUES EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284  
Urgence Électricité : 0 810 333 438

### COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES

Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h à 11h  
Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h

### OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

CROLLES : 04 76 08 03 03 | 7 j/7, de 8h30 à 17h45  
ST ISMIER : 04 38 72 94 30 | Lun, mer, vend : de 14h à 19h, mar, jeu : 17h à 19h, Sam : de 9h30 à 19h  
ST MARTIN D'URIAGE (LA RONZIÈRE) : 04 76 59 70 01  
Lun, mer, vend, sam : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (en hiver) et 18h30 (en été)

### SECRÉTARIAT

Tél. 04 76 89 82 09 | Fax : 04 76 89 83 13  
[mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)

#### Ouvert au public :

Lundi de 13h30 à 17h | Mardi de 14h à 19h  
Vendredi de 14h à 18h | Samedi de 08h30 à 11h30

### SERVICE ANIMATION

04 76 89 86 00  
[service-animation@revel-belledonne.com](mailto:service-animation@revel-belledonne.com)

### APRÈS L'ÉCOLE (T.A.P.)

06 31 74 24 96  
[apreslecole@revel-belledonne.com](mailto:apreslecole@revel-belledonne.com)  
*En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur.*

### PERMANENCE SOCIALE

Sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

### SERVICES TECHNIQUES :

04 76 89 81 24  
[services-techniques@revel-belledonne.com](mailto:services-techniques@revel-belledonne.com)

## Rentrée 2015 : l'inscription des Petites Sections à l'école maternelle

Pour les enfants nés en 2012, l'inscription devra impérativement être effectuée en mairie de Revel entre le lundi 5 janvier et le vendredi 30 janvier 2015 sous présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Elle ne pourra se faire que par une personne exerçant l'autorité parentale (parents ou responsable légal).

Ceci est très important car c'est à la fin du mois de janvier que l'Education Nationale comptabilise les enfants pour les ouvertures et fermetures de classes.

Ensuite vous pourrez prendre contact avec le directeur de l'école, Sébastien MAZET au 04 76 89 80 24 pour convenir d'un rendez-vous et effectuer l'inscription administrative. Merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'affectation fourni par la mairie.

## Animation jeunesse

Le Contrat Enfance Jeunesse qui est un contrat d'objectif et de financement a été renouvelé avec la CAF pour la période 2014-2017.

### Ski du samedi (6-17 ans) : c'est partit !

Dates	Horaires de rdv
17 janvier	12h45
24 janvier	12h45
31 janvier	12h45
7 février	12h
28 février	12h
7 mars	12h45
14 mars	12h45
21 mars	12h45
28 mars	12h
RETOUR À 18h parking de l'Oursière	

Les sorties sont organisées en partenariat avec le ROC et la mairie. Cette année, 89 enfants et jeunes sont inscrits.

**Merci aux bénévoles, habitués ou nouveaux venus. Votre présence est indispensable !**

Contact : 06 87 71 53 04

### Communauté de communes du Pays du Grésivaudan

#### XTRÈM LIMIT : « Parlons ensemble de l'adolescence »

Du 20 au 22 janvier 2015 à 18h à l'Espace Aragon (entrée libre)  
Contact CISPDP : 04 76 08 04 57

**CINÉ J : film « Whiplash »** le vendredi 30 janvier dès 19h à l'espace Aragon : visionnage film « Whiplash », accueil d'un groupe local de musique, pizzas, boissons. (tarif : 4 €)

Contact Marie Freydière :  
04 76 71 69 42 ou mfreydiere@le-gresivaudan.fr

#### LES VACANCES D'HIVER :

**Séjour aux Saisies du 8 au 14 Février 2014 pour une session Ski-Surf dans le chalet : Arc En Ciel.**

Transport, forfaits et pension complète inclus, matériel non fourni.

### Animations à Revel du 16 au 20 février (exceptionnellement le bulletin des Jeunes ne sera pas envoyé)

Prévoir un pique-nique pour tous les jours sauf pour prépa camp du 18/02 et pour le 20/02.

#### LUNDI 16 : Luge adventures

**MARDI 17 : Biathlon** (tir à la carabine laser et raquettes)

+ **Airboard** (luge gonflable)

RDV à 9h30, retour 17h Oursière.

Prévoir tenue adaptée (lunettes obligatoires) | **Tarif T3**

**MERCREDI 18 : Prépa camp** de 9h30 à 11h, salle orange (14-17 ans)

**Construction d'igloos et prise de drapeau** : RDV à 11h30, retour 17h, Oursière | **Tarif T2**

**Inscriptions** : À la Mairie de Revel le lundi et le vendredi ou par courrier du lundi 1 décembre 2014 au mercredi 4 Février 2015. Dossier d'inscription disponible courant décembre

**Documents à fournir** : justificatif de domicile, quotient familial, carnet de vaccination à jour.

Coût total du séjour par jeune (sans les aides) <b>750 €</b>
Coût du séjour par enfant avec les aides

QF	COÛT RESTANT À LA CHARGE DES FAMILLES
0-300	<b>190 €</b>
301-450	<b>250 €</b>
451-800	<b>300 €</b>
801-1220	<b>340 €</b>
1221-1450	<b>380 €</b>
1451-1800	<b>420 €</b>
+ de 1800	<b>450 €</b>

Renseignements auprès de **Jérémy Rouchon** :  
06 37 77 58 39 ou jrouchon@le-gresivaudan.fr

### Camp d'été

Le service et la commission animation souhaitent rencontrer les parents des jeunes âgés de 14 à 17 ans intéressés par les camps d'été, afin de discuter des camps et de l'attribution des places.  
**RDV lundi 26 janvier de 20h à 21h30 à la Grange Freydane.**

**JEUDI 19 : Ciné culture** : choix d'un lieu culturel à visiter le matin, ciné l'après-midi. RDV à 10h, retour 17h, Oursière | **Tarif T2**

**VENDREDI 20 : Jeux de bars et pizzas !**

RDV à 10h-17h Salle Bleue | **Tarif T1**

Inscriptions le samedi 24 janvier de 9h30 à 11h au service animation en mairie et pas avant. Pas d'inscriptions par téléphone.

QF	TYPE 1 : Activités et /ou sorties ne nécessitant pas d'encadrement ou de matériel spécifique	TYPE 2 : Activités et/ou sorties nécessitant un encadrement ou du matériel spécifique	TYPE 3 : Activités et/ou sorties nécessitant un encadrement et du matériel spécifiques	Cotisation
-567,00 €	2 €	5 €	8 €	5 € / 1 enfant
568-890 €	3 €	7 €	11 €	6 € / 2 enfants
891-1200 €	4 €	9 €	14 €	9 € / 3 enfants
1201 € et +	5 €	11 €	17 €	ect

Contact :  
Service animation :  
04 76 89 86 00 ou  
06 87 71 53 04 ou  
service-animation@revel-belledonne.com  
Retrouvez les informations sur le site Internet de [www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com) (rubrique animation jeunes)